N° 5370

**Projet de loi**

**autorisant la participation de l’Etat à la transformation et à l’extension de la maison de soins St-Joseph à Pétange**

La maison de soins St-Joseph de Pétange dispose actuellement de 76 lits et accueille une population mixte de pensionnaires présentant ou non des troubles psychogériatriques.

Les spécialistes s’accordent pour dire que la cohabitation dans une structure classique d’accueil est difficile, voire impossible dès lors que le nombre de pensionnaires accusant de graves troubles psychogériatriques dépasse un certain seuil. Le pourcentage de 25% est en principe retenu comme limite supérieure.

Sachant que plus de 40% des personnes bénéficiaires de prestations dans le cadre de l’assurance dépendance souffrent de pathologies affectant les fonctions cognitives à des degrés divers, et que ces troubles débutent généralement après l’âge de 65 ans et touchent plus particulièrement les octogénaires, la mise en place de structures adaptées à une population présentant des besoins spécifiques s’avère indispensable.

Le choix de la maison de soins de Pétange n’est pas anodin. En effet, son équipe de soins travaille depuis 2001 à la mise en place d’un nouveau concept d’accueil des personnes âgées et plus particulièrement des personnes démentes. Un groupe de travail s’est également créé au sein de la maison de soins en octobre 2002 afin de transposer les nouvelles connaissances acquises lors d’une formation continue dans la pratique.

Le choix urbanistique retenu permet une bonne intégration de la maison de soins et de ses pensionnaires dans le tissu urbain et la vie sociale du quartier de Pétange. Le projet sera réalisé selon l’état le plus récent des connaissances en matière de critères énergétiques et écologiques applicables dans le domaine de la construction.

Le financement du projet est assuré tant par l’Etat que par la Congrégation des Sœurs du Tiers Ordre Régulier de Notre Dame du Mont Carmel S.A., l’Etat participant à raison de 70% au financement des travaux de transformation et d’extension.